



COMMUNE DE GRANDVILLARD



Bulletin d'information

faisant office de convocation à l'Assemblée communale du 4 mai 2022

numéro 90 – avril 2022



Table des matières

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | Le mot du syndic | page 3 |
| 2. | Administration communale | page 5 |
| 3. | Convocation à l'Assemblée communale du 4 mai 2022 | page 6 |
| 4. | Comptes 2021 | page 7 |
| 5. | Désignation de l'organe de révision – reconduction | page 12 |
| 6. | Modification des statuts du Réseau Santé et Social de la Gruyère | page 12 |
| 7. | Approbation de la modification des statuts de l'Association des Ambulances | page 12 |
| 8. | Porte automatisée du bâtiment de l'Administration communale | page 13 |
| 9. | Agriviva | page 13 |
| 10. | Les pAGES + / L'écho de la Commission Seniors | page 14 |
| 11. | Le coin des sociétés locales et des manifestations | page 22 |
| 12. | Des nouvelles du parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut | page 32 |
| 13. | Campagne d'information sur l'utilisation de produits phytosanitaires | page 33 |
| 14. | Déchetterie intercommunale | page 35 |
| 15. | Croix-Rouge fribourgeoise | page 36 |
| 16. | Réduction des primes d'assurance-maladie 2022 | page 37 |
| 17. | L'association REPER | page 38 |
| 18. | Service des forêts | page 39 |
| 19. | Information Ukraine | page 40 |
| 20. | La Gruyère se digitalise | page 41 |
| 21. | Transports publics | page 42 |
| 22. | Cartes journalières « Commune » | page 43 |
| 23. | Site internet | page 44 |



Fleurs printanières

Vous retrouvez la version couleur du présent bulletin communal sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante : <https://grandvillard.ch/bulletins-dinformation/>

1. Le mot du syndic

Après deux années de pandémie durant lesquelles nos relations ont été perturbées par des obligations de tous genres, nous voyons enfin la lumière à l'horizon. La grande majorité des restrictions sanitaires ont été levées à la mi-février. Heureusement, la vie normale revient petit-à-petit.

Malheureusement, la situation mondiale n'est pas au beau fixe : si le COVID n'est plus notre préoccupation principale, Poutine crée la panique en Europe et dans le monde, générant des souffrances humaines incommensurables.

La transition est bien difficile au regard de la situation mondiale actuelle. Néanmoins, voici un petit aperçu des principaux dossiers occupant le Conseil communal actuellement.

Déchetterie intercommunale

Madame Michelle Vial, nouvelle surveillante de la déchetterie intercommunale, a pris ses fonctions le 1^{er} février 2022. Après un temps de formation, elle est à votre disposition pour vous conseiller dans le tri de vos déchets dans les bennes correspondantes. Le Conseil communal appelle chaque utilisateur à faire preuve de discipline et de respect des règlements y relatifs que vous trouvez sur notre site internet ainsi que dans le MEMODéchets adressé en fin d'année à tous les ménages.

L'aménagement et l'agrandissement de la déchetterie sont maintenant achevés.

Je profite de vous remercier de votre compréhension et de votre patience durant la période des travaux d'adaptation.



Antenne Swisscom projetée sur le poste d'enrobage JPF Gravières SA

La mise à l'enquête de l'antenne 5 G a fait l'objet de 3 oppositions contresignées par de nombreux citoyennes et citoyens ainsi qu'une observation. S'agissant d'une procédure ordinaire en vue de l'obtention du permis de construire, les oppositions et l'observation ont été jointes au dossier. La Préfecture de la Gruyère est l'Autorité compétente en la matière. Le Conseil communal est conscient de la préoccupation des habitants par rapport à l'influence éventuelle sur la santé de cette nouvelle installation ; nous veillerons au respect des normes admises par la Confédération en matière d'immission des diverses ondes. Le dossier complet y compris les oppositions et l'observation est à ce jour en traitement dans les services de l'Etat.

Saumonerie des Préalpes

Le projet de pisciculture avance à grands pas. Après la mise à l'enquête préalable, les nombreuses adaptations sollicitées par les services de l'Etat ont été prises en compte par les concepteurs du projet. La mise à l'enquête du projet est imminente. Au préalable, ce dossier sera présenté aux membres de la commission de l'aménagement et de l'énergie. Aussi, une séance d'informations à l'intention de la population se tiendra le 11 mai prochain à 19h30 à la halle de gym du camp militaire (route de la Sarine 26). Une invitation suivra.

Révision générale du Plan d'aménagement local (PAL)

Selon programme planifié en septembre dernier relatif à la finalisation de notre Plan d'aménagement local (PAL), nous avons reçu à fin février le rapport traitant « le patrimoine », du bureau Archam Partenaires SA, notre urbaniste.

Après avoir été traité en séance de Conseil communal, puis présenté à la Commission de l'aménagement et de l'énergie en séance du 7 mars 2022, ce rapport est depuis peu en mains du Service des biens culturels (SBC) pour approbation.

Après d'éventuelles adaptations sollicitées par le SBC, le dossier pourra être mis une nouvelle fois à l'enquête. L'enquête publique et le traitement des oppositions sont prévus jusqu'à fin août 2022. Le dossier sera ensuite transmis au Canton pour l'examen final. Nous espérons l'approbation définitive du PAL pour mai 2023.

Toutefois, nous mettons tout en œuvre, mais sans aucune garantie, afin d'obtenir des services compétents, la libération du gel des demandes de permis de construire en cours avant l'approbation finale du Canton.

Puisse la situation actuelle (après Covid – guerre) nous pousser à réfléchir à notre destin. Un regard différent sur notre propre fonctionnement, sur nos besoins et ceux du monde qui nous entoure, pourrait nous amener à voir la vie d'une manière plus objective et plus équitable.

Ayons confiance, de meilleurs jours viendront inexorablement !!

Daniel Raboud, syndic

2. Administration communale

Heures d'ouverture

Mardi : 08h30 - 11h30 et 14h00 - 17h00
Jeudi : 14h00 - 17h00
Vendredi : 08h30 - 11h30

ou sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture

Contacts

Secrétariat / Contrôle des habitants / AVS : +41 26 928 11 50
Caisse : +41 26 928 20 50
Constructions : +41 26 928 20 51
Courriel : administration@grandvillard.ch



Fermetures annuelles de l'Administration communale

Vacances de Pâques : du vendredi 15 avril au lundi 25 avril 2022 inclus
Pont de l'Ascension : du jeudi 26 mai au lundi 31 mai 2022 inclus
Pont de la Fête-Dieu : du jeudi 16 juin au lundi 20 juin 2022 inclus
Vacances d'été : du vendredi 29 juillet au lundi 15 août 2022 inclus

Etablissement de divers documents



Pour l'établissement des **cartes d'identité** et des **attestations de sortie du territoire suisse des enfants mineurs**, nous vous recommandons **d'anticiper** vos demandes à l'Administration communale.

Pour les passeports et les cartes d'identité, vous avez également la possibilité de vous présenter au **Service de la population et des migrants**, à 1763 Granges-Paccot, Route d'Englisberg 11. Il est conseillé de prendre rendez-vous au 026 305 15 26 ou sur le site internet : <https://www.fr.ch/vie-quotidienne/documents-didentite/passeports-et-cartes-didentite>



3. Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et les citoyens actifs de la Commune de Grandvillard sont convoqués à l'assemblée qui aura lieu le :

**mercredi 4 mai 2022, à 20.00 heures,
à la Salle communale, à Grandvillard**

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 1^{er} décembre 2021 (il ne sera pas lu; il peut être consulté à l'Administration communale et sur le site internet www.grandvillard.ch)
2. Comptes 2021 (ils ne seront pas lus; ils peuvent être consultés à l'Administration communale)
 - 2.1. Compte de fonctionnement
 - a) rapport de l'organe de révision
 - b) préavis de la commission financière
 - c) approbation
 - 2.2. Compte des investissements
 - a) rapport de l'organe de révision
 - b) préavis de la commission financière
 - c) approbation
3. Désignation de l'organe de révision – reconduction
4. Approbation des nouveaux statuts du Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) (ils ne seront pas lus; ils peuvent être consultés à l'Administration communale ou sur le site internet www.grandvillard.ch)
5. Approbation de la modification des statuts de l'Association des Ambulances du Sud fribourgeois – Association Secours sud Fribourgeois (ils ne seront pas lus; ils peuvent être consultés à l'Administration communale ou sur le site internet www.grandvillard.ch)
6. Divers

En conformité avec la loi sur les communes (LCo), l'assemblée sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du procès-verbal.

LE CONSEIL COMMUNAL

4. Comptes 2021

En application des art. 10 let. B et 95 de la Loi sur les communes (LCo) ainsi que des art. 12 ss et 57 ss de la Loi sur les finances communales (LFCo), les comptes 2021 ont été contrôlés par l'organe de révision et présentés à la commission financière. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée communale du mercredi 4 mai 2022.

Les pages suivantes contiennent un résumé du bilan, les totaux des comptes de fonctionnement 2021 comparés au budget 2021 et aux comptes 2020 ainsi que les investissements. Toutefois, nous tenons à vous donner quelques explications complémentaires.

Résultat du compte d'investissement

Total des charges : 413'120.65
Total des revenus : 238'072.30
Excédents de charges : 175'048.35

Résultat du compte de fonctionnement

Total des charges : 4'903'627.79
Total des revenus : 5'253'924.61
Excédents de revenus : 350'296.82

0. Administration

L'excédent de charges de ce chapitre est supérieur au budget. Il s'explique par des charges supplémentaires liées notamment aux élections communales et au renouvellement du personnel administratif.

1. Ordre public

Ce chapitre présente un excédent de charges moins élevé que dans le budget. Cette différence s'explique par des charges moins élevées dans le chapitre de la police du feu ainsi que dans celui de la protection juridique.

2. Enseignement et formation

Les coûts de l'enseignement et de la formation sont principalement des charges liées et sont légèrement moins élevés que budgétisés. Cependant, les frais de transports du cercle scolaire et de location de la halle de gymnastique du CO de La Tour-de-Trême, pour compenser le manque de disponibilité de la halle militaire, engendrent des charges supérieures aux prévisions.

3. Culture et loisirs

Ce chapitre laisse apparaître un excédent de charges inférieur au budget. Des charges moins élevées que prévues en sont la raison.

4. Santé

5. Affaires sociales

Pour ces deux chapitres, l'excédent de charges est légèrement inférieur au budget. Il s'explique par des charges liées moins importantes.

6. Transports et communications

L'excédent de charges est supérieur au budget. Les conditions météorologiques ont eu un impact sur l'entretien du matériel de déneigement et l'achat de sel. Cela a engendré des charges supplémentaires.

7. Protection et aménagement de l'environnement

Ce chapitre présente un excédent de charges légèrement inférieur aux prévisions. Le chapitre de la protection des eaux est équilibré.

8. Économie

Ce chapitre fait apparaître un excédent de charges inférieur au budget.

9. Finances et impôts

Ce chapitre laisse apparaître un excédent de revenus largement supérieur aux prévisions. Cette différence s'explique par une augmentation des impôts sur les gains immobiliers, sur les mutations ainsi que sur le rattrapage d'impôts d'années précédentes.

Vous trouverez, ci-après, un résumé du bilan et des comptes précités.

Victor Beaud, conseiller communal



COMPTES DE BILAN 2021

Commune de Grandvillard

| | Solde au 31.12.2020 | Augmentation | M o u v e m e n t s Diminution | Solde au 31.12.2021 |
|--|------------------------|-------------------|-----------------------------------|------------------------|
| 1 Actif | 5'691'887.72 | 241'523.48 | | 5'933'411.20 |
| 10 Disponibilités | 1'270'484.78 | | 291'821.66 | 978'663.12 |
| 11 Avoirs | 993'496.83 | 76'970.45 | | 1'070'467.28 |
| 12 Placements | 339'365.96 | | 49'931.18 | 289'434.78 |
| 13 Transitoire | 58'781.85 | 541'994.52 | | 600'776.37 |
| 14 Investissements | 2'826'751.30 | | 26'688.65 | 2'800'062.65 |
| 15 Prêts et participations permanentes | 203'007.00 | | 9'000.00 | 194'007.00 |
| 2 Passif | 5'691'887.72 | 241'523.48 | | 5'933'411.20 |
| 20 Engagements courants | 317'322.19 | 49'299.62 | | 366'621.81 |
| 22 Dettes à moyen et long terme | 3'009'863.00 | | 204'727.00 | 2'805'136.00 |
| 25 Passifs transitoires | 181'610.50 | | 22'207.30 | 159'403.20 |
| 28 Réserves | 1'421'602.65 | 68'861.34 | | 1'490'463.99 |
| 29 Fortune nette | 761'489.38 | 350'296.82 | | 1'111'786.20 |
| Ensemble des actifs | 5'691'887.72 | 241'523.48 | | 5'933'411.20 |
| Ensemble des passifs | 5'691'887.72 | 241'523.48 | | 5'933'411.20 |

| Commune de Grandvillard | | COMPTES 2021 | | | | Date 24.03.2022 /Page 1 | |
|---|--|--------------|--------------|-------------|-----------|-------------------------|--------------|
| Comptes de fonctionnement (par dicastères) | | Comptes 2021 | | Budget 2021 | | Comptes 2020 | |
| | | Charges | Revenus | Charges | Revenus | Charges | Revenus |
| 0 | ADMINISTRATION | 705'037.31 | 250'164.00 | 686'357 | 251'400 | 639'449.54 | 281'347.10 |
| 1 | ORDRE PUBLIC | 64'106.75 | 61'930.35 | 83'921 | 62'000 | 56'702.00 | 61'239.05 |
| 2 | ENSEIGNEMENT ET FORMATION | 1'434'891.92 | 440'826.25 | 1'418'962 | 421'881 | 1'398'981.29 | 421'635.92 |
| 3 | CULTURE ET LOISIRS | 101'877.80 | 6'076.80 | 113'501 | 230 | 110'209.95 | 3'160.75 |
| 4 | SANTE | 276'609.10 | 4'883.20 | 280'063 | 5'600 | 292'877.90 | 5'382.40 |
| 5 | AFFAIRES SOCIALES | 451'326.75 | 0.00 | 459'810 | 0 | 441'252.40 | 0.00 |
| 6 | TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS | 271'738.73 | 51'381.77 | 262'805 | 53'000 | 243'067.87 | 68'023.60 |
| 7 | PROTECTION + AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT | 497'203.33 | 443'210.85 | 488'031 | 429'700 | 437'543.60 | 393'636.85 |
| 8 | ECONOMIE | 561'102.66 | 534'811.38 | 651'604 | 612'251 | 498'678.05 | 469'128.60 |
| 9 | FINANCES ET IMPOTS | 539'733.44 | 3'460'640.01 | 524'900 | 3'022'700 | 487'135.43 | 2'732'457.45 |
| | Total des charges | 4'903'627.79 | | 4'969'954 | | 4'605'898.03 | |
| | Total des revenus | | 5'253'924.61 | | 4'858'762 | | 4'436'011.72 |
| | Excédent de charges | | | | 111'192 | | 169'886.31 |
| | Excédent de revenus | 350'296.82 | | | | | |

INVESTISSEMENTS 2021

| Compte | Libellé | Dépense adoptée par l'assemblée communale du | Budget 2021 | Crédit voté | Charges 2021 | Produits 2021 | Coût final des investissements | Total intermédiaire des investissements en cours |
|------------|---|--|-------------|-------------|-------------------|-------------------|--------------------------------|--|
| 290 | Administration scolaire, Grandvillard | | | | | | | |
| 290.503.00 | Mise en valeur garage école | 02.12.2020 | 40'000.00 | 40'000.00 | 23'480.30 | | 23'480.30 | |
| 620 | Routes communales et génie civil | | | | | | | |
| 620.501.04 | Gravillonnage route Estav., Lessoc et Cressets | 02.12.2020 | 50'000.00 | 50'000.00 | 54'189.80 | | | 35'489.80 |
| 620.501.13 | Réfection pont de la Touana | 02.05.2018 | 0.00 | 19'000.00 | 3'231.00 | | 3'231.00 | |
| 620.501.15 | Mise en zone 30 km/h du village | 27.11.19/02.12.20 | 140'000.00 | 140'000.00 | 15'476.50 | | | 23'418.30 |
| 620.631.00 | Participation de tiers - Gravillonnage | 02.12.2020 | | | | 2'000.00 | | |
| 620.661.00 | Subvention cantonale - Gravillonnage | 02.12.2020 | | | | 16'700.00 | | |
| 700 | Approvisionnement en eau | | | | | | | |
| 700.610.00 | Taxe des raccordements | | | | | 9'296.90 | | |
| 700.660.00 | Récupération TVA investissements 2001 à 2020 | | | | | 61'836.00 | | |
| 710 | Protection des eaux | | | | | | | |
| 710.610.00 | Taxes de raccordement | | | | | 66'607.00 | | |
| 720 | Gestion des déchets | | | | | | | |
| 720.500.00 | Construction déchetterie | 02.12.2020 | 200'000.00 | 200'000.00 | 160'123.35 | | | 160'123.35 |
| 760 | Lutte contre la pollution de l'environn. | | | | | | | |
| 760.500.00 | Investigation des sites pollués | 03.12.14/02.12.20 | | 86000 | 53'477.05 | | | 52'747.15 |
| 760.661.00 | Subvention cantonale | 03.12.14/02.12.20 | | | | 50'847.50 | | |
| 943 | Chalets et alpages | | | | | | | |
| 943.503.00 | Assainissements chalets et alpages - 2020 | 27.11.2019 | 60'000.00 | 60'000.00 | | | | 51'289.65 |
| 943.503.00 | Assainissements chalets et alpages - 2021 | 02.12.2020 | 56'000.00 | 56'000.00 | 69'205.10 | | | 50'520.10 |
| 943.661.01 | Subvention cantonale - 2020 | 27.11.2019 | 11'880.00 | 11'880.00 | | | | |
| 943.661.01 | Subvention cantonale - 2021 | 02.12.2021 | 15'120.00 | 15'120.00 | | 18'685.00 | | |
| 946 | Bâtiment des Auges | | | | | | | |
| 946.503.01 | Installation photovoltaïque | 02.12.2020 | 35'000.00 | 35'000.00 | 33'937.55 | | 21'837.65 | |
| 946.603.01 | Subvention installation photovoltaïque | 02.12.2020 | | | | 12'099.90 | | |
| | Totaux | | | | 413'120.65 | 238'072.30 | | |
| | Excédent de charges | | | | | 175'048.35 | | |

5. Désignation de l'organe de révision - reconduction

Conformément à l'article 57 al. 1 et 2 de la loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFCo), le contrôle externe de la comptabilité et des comptes est assuré par un organe de révision externe désigné par l'assemblée communale, sur la proposition de la commission financière.

Une ou plusieurs reconductions sont possibles; toutefois, la durée du mandat d'un organe de révision ne peut excéder six ans consécutifs.

Actuellement, Fiduconsult Bulle SA assure le mandant depuis l'exercice 2019.

.....

6. Approbation des nouveaux statuts du Réseau Santé et Social de la Gruyère

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la loi du 22 mars 2018 sur les finances communales, les statuts du Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) doivent être modifiés. Les dispositions de la nouvelle loi sur les finances nécessitent en outre un règlement sur les finances (RFin).

Le Conseil communal soumet à l'assemblée communale du mercredi 4 mai 2022, pour approbation, les statuts du Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG).

Lesdits statuts ne seront pas lus; ils sont disponibles pour consultation à l'Administration communale et sur le site internet de la commune, Actualités/Convocation à l'assemblée.

.....

7. Approbation de la modification des statuts de l'Association des Ambulances du Sud fribourgeois Association Secours sud fribourgeois

En 2021, le Grand Conseil a adopté la loi sur la défense incendie et les secours qui est entrée partiellement en vigueur le 1^{er} juillet 2021. La loi déploiera complètement ses effets le 1^{er} janvier 2023.

Le Conseil communal soumet à l'assemblée communale du mercredi 4 mai 2022, pour approbation, les statuts de l'Association des Ambulances du Sud fribourgeois - Association Secours sud fribourgeois.

Lesdits statuts ne seront pas lus; ils sont disponibles pour consultation à l'Administration communale et sur le site internet de la commune, Actualités/Convocation à l'assemblée.

8. Porte automatisée au bâtiment de l'Administration communale

La porte d'entrée du bâtiment de l'Administration communale a été automatisée. Cette adaptation, décidée par le Conseil communal, a été réalisée par une entreprise spécialisée.

Cette plus-value nécessaire a pour but de faciliter l'accès à l'ensemble de la population, mais plus particulièrement aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux seniors.

Dès lors, nul besoin de pousser ou de tirer la porte d'entrée en chêne massif, celle-ci s'ouvre et se referme d'elle-même dès que nous nous en approchons.

Elle est encore en rodage... Si d'aventure vous rencontrez un problème lors de votre passage, nous vous prions de bien vouloir informer le secrétariat communal durant les horaires d'ouverture.

D'avance, nous vous en remercions !

Bertrand Ruffieux
Conseiller communal



9. Agriviva

« **S'investir – rencontrer – expérimenter !** » : c'est sous cette devise qu'Agriviva propose aux jeunes de découvrir de manière active le monde varié de l'agriculture.

Agriviva (autrefois Horizon Ferme) est une association d'utilité publique à but non lucratif qui offre des places de stage dans des fermes de toute la Suisse à des jeunes depuis plus de 75 ans.

D'une durée d'une à huit semaines, les stages peuvent avoir lieu toute l'année. Ils sont réservés à des jeunes âgés de 14 à 24 ans (pour les stages dans une autre région linguistique, l'âge minimum est de 16 ans pour une durée minimale de douze jours).

Les jeunes trouveront les places de stage libres sur site internet <https://www.agriviva.ch/fr/>. Ils ont la possibilité de s'inscrire en ligne et de réserver leur place chez la famille qui leur convient.

10. Les pAGES + L'écho de la Commission Seniors

Soutien aux personnes incontinentes : rappel

Les frais liés à l'incontinence peuvent être élevés. Afin de soutenir ces personnes, le Conseil communal a prévu un montant au budget, à partir du 1^{er} janvier 2022. Sur présentation d'un certificat médical à l'Administration communale, les personnes concernées pourront obtenir 2 rouleaux de sacs à poubelle de 35 litres par année. Le certificat médical est valable une année et devra être renouvelé. N'hésitez pas à profiter de cette nouvelle prestation que le Conseil communal met à votre disposition.



Journée récréative pour les aînés

Suite à l'impossibilité d'organiser une journée récréative pour les aînés en 2020 et en 2021 en raison du COVID-19, j'ai le plaisir de vous annoncer que la course des aînés aura lieu le :

mercredi 13 juillet 2022

En temps utile, les personnes concernées par cette sortie recevront un courrier avec toutes les informations, mais n'oubliez pas de déjà réserver la date.

Suzanne Cosandey
Vice-syndique

PRO SENECTUTE
Gym Seniors
SPORT ET MOUVEMENT

La gym reprend ses activités dès
le mardi 8 février 2022

à la halle de gym de Neirivue de 15h45 à 16h45

Bienvenue à toutes et tous ... (7.- / la leçon)

Pour info : Anita Raboud 077/ 472.05.39.

Mon logement est-il adapté à mes besoins ?



Le Canton de Fribourg a publié une brochure pour aider les personnes dont l'âge avance à réfléchir aux besoins de sécurité dans leur logement. D'autres documents existent pour construire des bâtiments adaptés à une mobilité réduite.

La perte d'autonomie liée à l'avancement en âge implique souvent de devoir changer de logement. Pour aider les personnes concernées à mener une réflexion sur leurs besoins en matière d'habitat, le Canton de Fribourg vient de publier une brochure de 48 pages. Celle-ci met en lumière les éléments essentiels à vérifier lors de la recherche d'un nouveau domicile.

Il s'agit par exemple d'éliminer les sources de danger, de trouver un logement pourvu de suffisamment de lumière et d'un certain nombre de facilités. Les objets ou vêtements rangés dans des meubles, par exemple, doivent être atteignables sans recours à un escabeau. La stabilité des tables et des chaises est essentielle. L'aménagement de la cuisine doit également être adapté.

Cette brochure se base sur différents chapitres, parmi lesquels :

- Mon logement correspond-il à mes besoins ?
- Comment améliorer la sécurité et la fonctionnalité de mon logement ?
- Quelles formes de soutien puis-je solliciter pour rester chez moi ?
- Je cherche un nouveau logement adapté à mes besoins
- Je m'intéresse à des modes d'habitation alternatifs
- Quelles précautions prendre et où solliciter une aide financière ?

En outre, un chapitre contient les adresses utiles et un autre compile diverses références bibliographiques en la matière.

Cette brochure « Un logement pour des besoins qui évoluent » est un outil utile pour l'accompagnement de personnes âgées ou en situation de handicap. Elle a été élaborée dans le contexte de la mise en œuvre de la politique cantonale fribourgeoise en faveur des personnes âgées Senior+.

La brochure est téléchargeable :

<https://www.fr.ch/sites/default/files/2021-11/senior%2B--un-logement-pour-des-besoins-qui-evoluent-version-pour-imprimer.pdf>

ou peut être obtenue à l'Administration communale.

Le service Qualidomum peut également vous être utile.



- *Votre logement vous pose des problèmes du fait de votre âge ou de votre handicap ?*
- *Vous aimeriez savoir comment rendre votre logement plus sûr et plus pratique ?*
- *Vos parents âgés souhaitent rester chez eux aussi longtemps que possible et vous aimeriez les soutenir dans cette démarche ?*
- *Vous êtes locataire ou propriétaire et souhaitez mener une réflexion à long terme sur votre logement ?*

qualidomum
POUR UN LOGEMENT PLUS SÛR
ET PLUS PRATIQUE

Qualidomum

VOUS PROPOSE UN CONSEIL PERSONNEL GRATUIT

Une ergothérapeute conseillère de Qualidomum sera présente pour répondre à vos questions sur votre logement et vous proposer des solutions concrètes pour améliorer sa sécurité et sa fonctionnalité, **tous les premiers vendredis du mois de 14h00 à 17h00**, dans les locaux du :

Réseau Santé et Social de la Gruyère
Rue de la Lécheretta 18 - 1630 Bulle

Vous pouvez envoyer vos questions au sujet de Qualidomum par courriel à :
info@ergo-prealpes.ch

Les prestations de Qualidomum peuvent être remboursées par les prestations complémentaires. Une aide financière peut aussi être obtenue auprès de Pro Senectute.

Ce service a été créé avec le soutien de l'Etat de Fribourg.



Les portraits du semestre

La Commission Seniors remercie chaleureusement Madame Alice Musy et Monsieur Frédy Rime qui se sont prêtés au jeu et qui ont accepté de partager leurs expériences de vie afin d'agrémenter L'écho de la Commission Seniors.

Portrait d'Alice Musy



C'est sur un air de printemps joué à l'harmonica qu'Alice nous a accueillis à la veille de ses 93 ans ! En effet, née le 12 mars 1929, cette merveilleuse maman et grand-maman a fêté son anniversaire en famille le lendemain de notre entrevue au Home de l'Intyamon où elle réside depuis décembre 2020.

Le petit morceau interprété par Alice révèle son don tout à fait exceptionnel pour l'apprentissage de la musique en autodidacte. Quelle justesse, quelle vivacité et quel souffle ! Au travers de ce petit prélude musical bien rythmé, Alice livre sa joie et sa gaité naturelles. Elle explique qu'elle a appris à jouer de l'accordéon et de l'harmonica toute seule, de manière intuitive, lorsque ses trois enfants furent grands. Cette charmante retraitée aime toutes les musiques. Mais, les chansons de Tino Rossi et de Luis Mariano sont particulièrement chères à son cœur. Les paroles sont encore très présentes dans sa mémoire.

Lorsqu'on cherche à connaître ses distractions et ses passe-temps favoris, Alice répond avec une petite lueur d'amusement et de malice dans les yeux qu'elle a toujours eu plaisir à réaliser « toutes » les tâches quotidiennes, mais qu'elle affectionnait plus particulièrement la culture des fleurs.

Alors qu'elle chérissait les plantes de son jardin, en veillant à trouver la bonne place pour chacune d'elles, c'est maintenant avec ses crayons qu'elle colorie et donne vie à des bouquets multicolores sur son papier à dessin. Au vu de la passion qu'Alice voue aux fleurs, on comprend aisément qu'elle préfère de loin le printemps, l'été et l'automne... à l'hiver où la vie à l'extérieur n'est guère possible!

Bien qu'elle ait fait de petits voyages, elle dit bien se sentir dans son « chez elle », dans sa vallée de l'Intyamou. Elle se sent entourée et comblée dans son cadre de vie actuel, tant par sa famille, par ses amis résidents et le personnel du Home où elle réside actuellement. A la question de connaître ses plats préférés, Alice dit aimer tous les bons plats... avec une petite préférence pour les desserts comme les meringues avec de la double crème de la Gruyère !

Aurait-elle un souhait à formuler à la Commune de Grandvillard ? Alice dit que tout lui semble bien dans notre village et qu'il faut continuer sur ce mode-là ! Elle garde d'excellents souvenirs de toute la vie qu'elle a passée dans son beau village ! Une vie heureuse, comme elle dit ! Et c'est sur la chanson « Sombreros et mantilles » de Rina Ketty qu'Alice nous interprète avec justesse, tant au niveau des notes que des paroles, que nous quittons le home, fortement impressionnés par le charme et l'énergie de cette pétillante retraitée ! Merci chère Alice pour cette joie de vivre communicative !

Entretien conduit par Léonard Jaquet le 11 mars 2022

.....

Portrait de Frédy Rime

Alfred Rime dit Frédy (qui ne fait pas son âge !), est né 1943 à Gruyères. Il quitta son village natal après son mariage avec Marie Noëlle pour s'installer à Grandvillard !

Actuellement, c'est lui qui gère les matchs aux cartes pour les aînés dans la commune. De la mi-octobre au début avril, il organise les tournois, recherche des prix pour les gagnants, assure la bonne conduite des jeux ! Très impliqué dans ce dispositif, il encourage tous les Seniors à venir taper du carton. Aucun gain pécunier, aucune recherche frénétique de l'excellence ! Le seul but du match aux cartes réside dans le plaisir de jouer ! « Il n'y a aucune peur à ressentir ! Tout le monde peut participer ! Venez jouer aux cartes ou au scrabble ! ». Voilà le message de Frédy !



Lorsqu'on le questionne au sujet de ses hobbies, on se rend compte que Frédy possède pas mal de cordes à son arc. Mais de toutes ses passions, c'est la peinture qu'il préfère ! Au fil des saisons, il ne se lasse pas de saisir sur la toile la nature qui l'entoure à Grandvillard : couleurs chatoyantes et changeantes du printemps, les balades estivales éclatantes, les magnifiques paysages hivernaux et les fruits cueillis l'automne... champignons mis à part, car d'expérience, il dit ne pas parvenir à les repérer dans cette nature si envoûtante ! Même conseillé par des amis champignonneurs aguerris, sa cueillette se réduit à néant ! Il préfère croquer chanterelles et bolets avec ses pinceaux plutôt qu'avec son couteau !

Bricoler est également un passe-temps qu'il affectionne. L'entretien de sa maison et de son verger lui permet d'exercer ses habiletés de menuisier, métier pour lequel il s'est toujours passionné. Bien qu'il ait eu l'occasion de faire de beaux voyages, comme à l'île Maurice par exemple, il n'envisage plus de déplacements de longue durée. Parmi ses désirs de paysages lointains, il évoque volontiers la Hollande pour ses champs de fleurs et ses étendues d'eau. L'Australie retient également tout son intérêt. C'est le pays où vit René Rime, un ami très cher qu'il a côtoyé durant son enfance à Gruyères. Il se souvient que la société de jeunesse avait présenté une pièce de théâtre se déroulant dans la jungle. En quelques coups de pinceaux, René avait réalisé tout le décor ! « On se serait dit dans la jungle ! » selon Frédy. Ce goût pour la peinture, c'est René qui le lui a transmis. Mais la peinture n'est pas son seul violon d'Ingres ! Il écoute volontiers de la musique, et plus particulièrement de la musique classique. Mais il aime aussi les airs plus modernes. « Tout ce qui est musique est bon ! » selon lui.

Côté gastronomie, Frédy apprécie tous les plats (le poireau mis à part). Il avoue avoir un faible pour les tommes de chèvre qui lui rappellent son activité passée en tant que garçon de chalet. A 10 ans, il a appris à traire les chèvres et l'année suivante, il fabriquait les tommes.

Il tient à remercier la commune pour son soutien dans l'organisation des matchs aux cartes. De plus, il exprime sa satisfaction de vivre dans un village où on a laissé de la place pour des espaces verts. *Le Saudillet* est pour lui un véritable cadeau du ciel qui contribue largement à la qualité de vie de tous les habitants. Il souhaite que l'équilibre entre le nombre d'habitations et les espaces verts soit préservé. Un grand merci à Frédy pour sa disponibilité, pour son engagement vis-à-vis des aînés joueurs de cartes (et de scrabble !) et ses passions délicieusement contagieuses ! Que le printemps lui permette de sortir les plus belles couleurs de sa palette !

Entretien conduit par Léonard Jaquet le 12 mars 2022



Invitation aux personnes **dès 65 ans & à toutes personnes** intéressées à la cause des seniors et disposées à faire du bénévolat en leur faveur

Si vous désirez : Passer **un moment convivial** autour d'un café et de la tresse

Echanger au sujet des besoins des seniors et de leurs préoccupations

Faire part de votre envie de vous investir pour les seniors et partager **vos idées d'activités** à proposer aux seniors

Faire connaissance avec les membres de la **commission seniors**

Rejoignez-nous !

Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux lors de ce 1^{er} Café Seniors de notre commune
Les membres de la commission seniors

11. Le coin des sociétés locales et des manifestations



Cadeau fleuri

Après le succès de la route des fleurs, la SIV vous offre un renouvellement des parterres fleuris de Grandvillard.

En remplacement des massifs actuels et avec l'appui de la commune, nous vous proposons un mélange de plantes vivaces mellifères afin d'encourager la biodiversité.

Ces essences vivaces égayeront les différents massifs du village et donneront des fleurs tout au long de l'année.





LUNDI 18 AVRIL

DEPART AU PARC DU SAUDILLET

Chasse de 10h (pas avant...) à midi

dans le centre du village





Samedi 28 Mai de 9h à 17h

Tu as envie de venir nous aider au service du bar, au montage, au démontage de la cantine ou au parking ??

Tu peux téléphoner à Estelle au 079/410 84 80



La société de musique l'Echo du Vanil-Noir a le plaisir de vous annoncer sa prochaine manifestation !

Après deux ans d'absence, nous organiserons notre traditionnelle Rencontre de véhicules anciens le samedi 4 juin 2022.



Pour tout renseignement

Marion Borcard, présidente
079 531 44 62

echoduvanilnoir@gmail.com



La jeunesse de Grandvillard a le plaisir de préparer sa traditionnelle chantée du

1^{er} Mai

Qui se déroulera du 27 au 30 avril 2022.

Nous nous réjouissons de vous côtoyer dans les rues du village à cette occasion.

La Jeunesse de
Grandvillard





Concert du chœur-mixte de Grandvillard

Direction : Joelle Delley Zhao

Dimanche 1er mai 2022 - 17h00

Eglise de Grandvillard

Avec la participation :

Du chœur d'homme Les Montagnards de Château-d'Oex

Direction : Marie-France Baechler

Et de la jeunesse de Grandvillard

Entrée libre - collecte





SKI-CLUB - 75^{ème} anniversaire

En 2022, le Ski-Club Grandvillard fête son 75^{ème} anniversaire. Notre société villageoise compte actuellement plus de 250 Membres et de nombreux enfants. Chaque année, plusieurs activités sont organisées pour nos Membres et certaines pour leurs enfants afin de passer d'agréables moments d'amitiés et sportifs.

Afin de fêter comme il se doit ce jubilaire, plusieurs manifestations et sorties sont planifiées durant cette saison 2021-2022.

L'élément phare de cette célébration est l'organisation d'un week-end de fête qui se déroulera à la halle de gymnastique du Camp militaire du

vendredi 10 juin au dimanche 12 juin 2022

Durant ce week-end, plusieurs activités sont prévues :

- **Vendredi 10 juin 2022 :** **Apéro villageois et soirée festive**
- **Samedi 11 juin 2022 :** - **Course à pied/trail « La Verticale du Cuà »**
 - **Activités pour les enfants**
 - **Soirée festive**
- **Dimanche 12 juin 2022 :** - **Messe**
 - **Bénédictio**n de la nouvelle Croix du Cuà
 - **Repas officiel pour les Membres du Ski-Club**

Départ : Halle de gym
Arrivée : Sommet du Cuà
Dès 16 ans
Infos prochainement via
tout-ménage

Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux, Chères Citoyennes et Citoyens de Grandvillard, sur notre place de fête durant ce weekend festif et sportif.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur notre Club via notre site internet www.skiclubgrandvillard.ch

Le Comité

**SOCIETE DE TIR
BAS - INTYAMON**



TIRS OBLIGATOIRES 2022

Nous informons les militaires astreints au service, dès l'école de recrue et jusqu'à la classe d'âge 1988, des villages d'Enney, d'Estavannens, de Grandvillard et de Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé sur la Commune de Grandvillard :

Samedi 23 avril 2022 – de 13h30 à 16h00

Samedi 20 août 2022 – de 13h30 à 16h00

Attention: Fermeture du bureau (pour la remise des feuilles) **30 minutes avant la fin des tirs.**
Chaque tireur se munira de **ses livrets de performances et de service, de ses pamirs ainsi que des adresses autocollantes transmises par l'armée.**

Remarques: Les militaires licenciés de l'armée en 2022 ne sont pas astreints au tir cette année-là.

Le militaire qui désire garder son arme doit effectuer au moins deux programmes fédéraux durant les trois dernières années. Ceux-ci doivent être inscrits dans le livret de performances.

Le Tir en campagne 2022 aura lieu les 4-10-11-12 mai à Vuadens.

Allez-y nombreux!

CARNAVAL DES ENFANTS 2022

Après 2 ans d'absence en raison d'un sérieux manque de motivation des organisatrices... 😂😂😂 !!! NON !!! à cause d'un microscopique virus, de nombreux gais lurons étaient au rendez-vous pour fêter dignement le retour d'un carnaval bien attendu.



Petits et grands ont revêtu leurs costumes préférés. Coccinelles, princesses, chevaliers, dinosaures et autres pirates et pompiers ont déambulé dans les ruelles de notre joli village. Bataille de confettis et rires d'enfants ont embelli la fête.



C'est au rythme des Guggenmusiks sorti tout droit de téléphones portables et craché par de puissants haut-parleurs que le cortège a accompagné notre rababou « Jack Sparrow » jusque vers la place du village. Notre pompier Florian s'est alors chargé de sa mise à mort. Les flammes se sont emparées de Jack en une poignée de secondes.



Meilleure augure pour cet été !

Pendant ce temps-là, les organisatrices, soutenues par d'autres super-mamans, ont dressé les tables pour offrir le thé et le sirop et présenter les friandises et délicieux gâteaux concoctés par de bonnes âmes.



Vous trouverez sur ce lien les meilleurs moments et nombreux sourires immortalisés par notre fidèle photographe Véronique : www.grandvillard.ch/photos-des-manifestations .

Quel succès ! Une bonne ambiance et un soleil radieux : les ingrédients parfaits pour la réussite de la fête !

Nous tenons à remercier :

La Commune de Grandvillard qui nous a apporté son soutien et offert les photocopies ;

L'entreprise Grisoni-Zaugg SA qui nous a gentiment offert la balayeuse pour nettoyer nos méfaits ;

Véronique Brodard, notre photographe officielle ;

Toutes les personnes qui nous ont offert des gâteaux et autres friandises ;

Les membres du Conseil des parents qui nous ont prêté mains fortes durant la fête ;

Le corps enseignant pour la distribution des flyers dans les classes ;

La Société d'intérêt villageois pour son soutien ;

Le Corps des sapeurs-pompiers qui a assuré notre sécurité pour la mise à mort de Jack ;

Ainsi que toutes les personnes qui ont participé à l'édition 2022 du Carnaval des Enfants de Grandvillard.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous retrouver l'année prochaine !



12. Des nouvelles du parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut



Parc en Fête !

18 juin 2022, Gruyères

Le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut célébrera sa nouvelle labellisation pour les dix prochaines années ainsi que l'élargissement de son périmètre à 4 nouvelles communes le 18 juin prochain en ville de Gruyères.

Outre l'aspect officiel de la remise du label parc suisse par l'Office fédéral de l'environnement, l'idée de la journée est de construire des ponts entre les différentes régions du Parc, de lier associations, écoles, artisans et sociétés culturelles de différentes vallées et de présenter leur production au public. Entre 10h00 et 18h00, marchés, concerts, théâtre, démonstrations, ateliers animeront la cité à différents endroits.

Pour accéder à Gruyères, la mobilité douce sera privilégiée. Outre les transports publics, différentes options à pied ou à vélo seront organisées par le Parc.

Toutes les informations concernant Parc en Fête ! sont disponibles sur <https://www.gruyerepaysdenhaut.ch/>

Planter des fruitiers haute tige : le Parc vous soutient

Afin de maintenir le patrimoine villageois et d'améliorer la diversité de son paysage rural, le Parc soutient depuis plusieurs années la plantation d'arbres fruitiers haute-tige. Depuis le début du projet, près de 1000 fruitiers ont été plantés sur le territoire du Parc.

Pour un forfait de CHF 160.00 par arbre (CHF 120.00 pour une variété ancienne), le Parc conseille, fournit les plants et organise la taille (5 tailles réparties sur 6 ans) avec un professionnel durant les 6 premières années de la vie des arbres. L'acheteur quant à lui, prend en charge les frais liés à la plantation et la protection de l'arbre et s'engage à le soigner correctement, suivant un contrat de plantation.

Les descriptifs des arbres, le formulaire de commande ainsi que différents conseils sont disponibles sur <https://www.gruyerepaysdenhaut.ch/>. **Pour une plantation en automne 2022, les commandes doivent être effectuées d'ici le 15 septembre 2022.**

A la découverte du massif du Vanil Noir

Un documentaire qui se penche sur le massif du Vanil Noir est disponible sur <https://www.3sat.de/dokumentation/natur/unsere-wilde-schweiz-2-4-100.html>.

13. Campagne d'information sur l'utilisation de produits phytosanitaires

Laisse la nature faire sa loi et admire le résultat

Trop de pesticides sont encore utilisés dans les jardins privés et souvent à mauvais escient. Le Service de l'environnement a lancé une campagne de sensibilisation de la population sous le titre « Laisse la nature faire sa loi et admire le résultat ». Tolérer les fleurs, les trèfles et les petites mousses ou encore désherber mécaniquement ou à la vapeur permet de préserver sa santé et l'environnement. Se passer de pesticides, c'est possible.



L'usage de pesticides n'est pas sans risque pour l'utilisateur et pour l'environnement. Il est vivement conseillé de s'en passer et d'employer des produits naturels en cas de nécessité. Les personnes qui entendent malgré tout utiliser des pesticides doivent suivre scrupuleusement les notices d'emploi.

10 commandements pour un environnement sans pesticides

A travers sa campagne « Laisse la nature faire sa loi et admire le résultat », le Service de l'environnement rappelle les 10 commandements à suivre pour un environnement sans pesticides et sans produits chimiques afin de préserver la qualité de l'eau et de l'air, conserver un sol sain et favoriser la biodiversité :

1. Tu n'utiliseras pas d'herbicides sur les chemins, les places, les terrasses et les toits, c'est la loi.
2. Tu désherberas mécaniquement ou à la vapeur.
3. Tu toléreras les fleurs, les trèfles et les petites mousses.
4. Tu éviteras les engrais chimiques dans le jardin et les espaces verts.
5. Tu nourriras ton potager avec du compost.
6. Tu soigneras tes plantes sans pesticides de synthèse.
7. Tu emploieras des produits naturels en cas de nécessité.
8. Tu veilleras à la diversité de la flore et de la faune.
9. Tu ramèneras les restes de pesticides dans les lieux de vente ou de collecte.
10. Tu ne jetteras aucun produit ou déchet dans les grilles d'eaux claires.

Une campagne qui s'inscrit dans un plan d'action cantonal

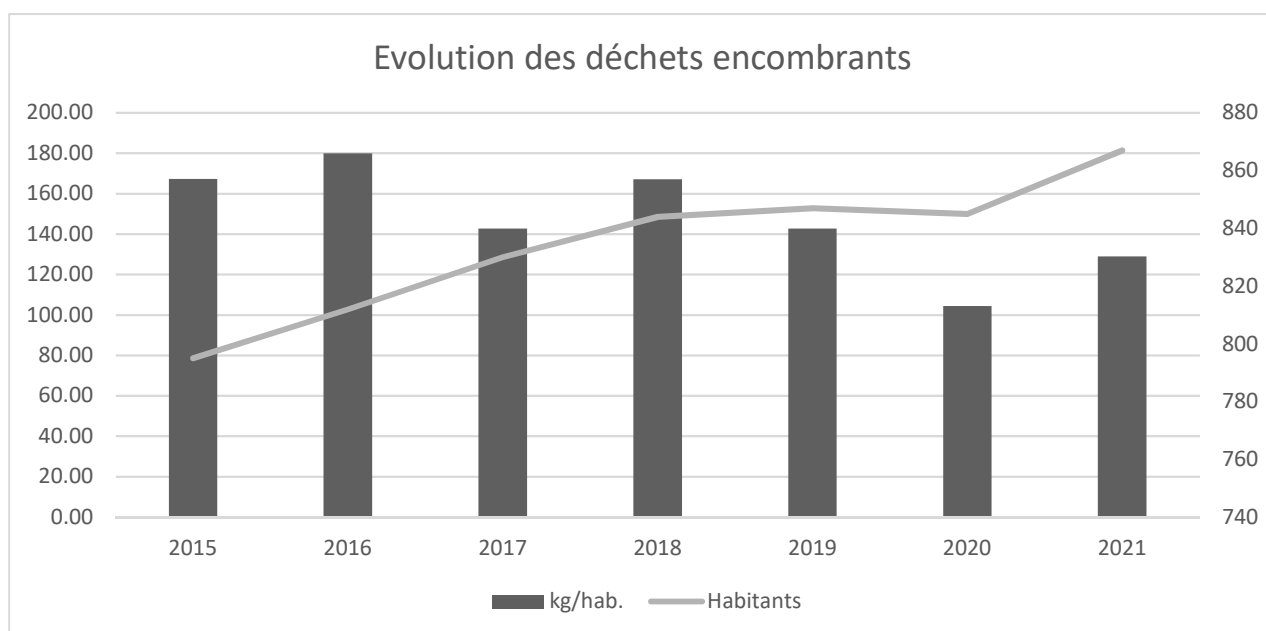
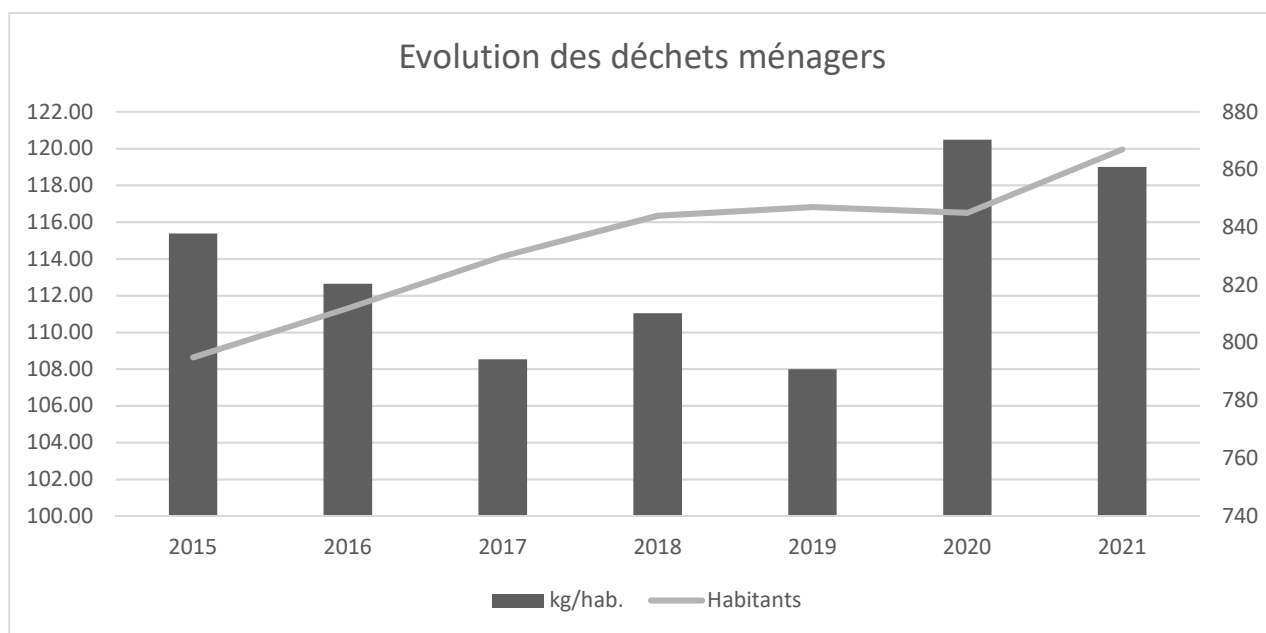
Le Conseil d'Etat a adopté le 28 juin 2021 le [plan d'action visant à réduire les risques liés aux produits phytosanitaires dans les domaines agricole et non agricole](#) qui propose notamment des mesures ciblées. Dans le domaine non agricole, l'objectif est un retour à une gestion naturelle et non chimique des jardins privés en diminuant l'emploi des produits phytosanitaires, en proposant aux particuliers des alternatives aux entretiens chimiques.

D'autres actions seront organisées durant l'année, notamment des ateliers pour les jardiniers amateurs et une collecte des restes de pesticides.

Pour en savoir plus : www.fr.ch/sen



14. Déchetterie intercommunale



Vous trouverez toutes les informations concernant la Déchetterie intercommunale des Auges, le traitement des déchets et le MEMODéchets sur le site internet <https://grandvillard.ch/gestion-des-dechets/>.

15. Croix-Rouge fribourgeoise Freiburgisches Rotes Kreuz Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Buts de la collecte

L'activité textile de la Croix-Rouge fribourgeoise (CRF) développée depuis 1909 est unique en Suisse au niveau des associations caritatives.

Cette activité permet :

- de recycler des habits usagés ou superflus (action écologique)
- de se vêtir à bon marché (action sociale)
- de créer des emplois et de favoriser la réinsertion professionnelle (action économique)

Bénéficiaires du recyclage des habits

- **Toute la population** par le biais des Boutiques Zig-Zag qui proposent un vaste choix d'habits bon marché.
- Les **personnes démunies** qui reçoivent des bons d'achat directement de la CRF ou des services sociaux.
- Les **associations partenaires** qui reçoivent gratuitement des habits (La Tuile, Banc public, ect.).
- L'**Etat** et les **communes** (lutte contre le chômage, réinsertion professionnelle, cohésion sociale).
- L'**économie fribourgeoise** étant donné que la CRF propose 35 places de travail fixes pour le service Textile et des programmes d'emploi temporaire à plus de 200 chômeurs par année.
- La **CRF** qui peut financer plusieurs activités sociales : garde d'enfants à domicile, aide aux proches, aides aux personnes vulnérables, cours de langue aux migrants, ect.

Leur engagement pour le développement durable

La Croix-Rouge fribourgeoise est consciente qu'une surproduction de textiles, en particulier de coton, n'est pas bon pour l'environnement. Depuis 1909, ils collectent et trient le textile pour valoriser au mieux les habits encore en bon état, mais également les chaussures, les draps et autres articles en tissu que nous remettons à disposition de la population à des prix très bas.

Comme ils ne fabriquent ni textile, ni habits, les possibilités d'action pour favoriser un développement durable sont les suivantes :

- favoriser le recyclage des habits de seconde main ;
- sensibiliser la population à une consommation raisonnable de vêtements.

Sur leur site internet, vous trouverez également les divers services et aides proposés par le CRF <https://croix-rouge-fr.ch/fr/>.



16. Réduction des primes d'assurance-maladie 2022

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour l'année citée en titre, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

Qui a droit à une réduction de primes ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge):

| | Célibataire/ Divorcé(e) Veuf/ve) / Séparé(e) | Couple marié |
|----------------------|---|-----------------|
| Sans enfant à charge | Fr. 36'000.-- | Fr. 63'000.-- |
| 1 enfant à charge | Fr. 57'400.-- | Fr. 77'000.-- |
| 2 enfants à charge | Fr. 71'400.-- | Fr. 91'000.-- |
| 3 enfants à charge | Fr. 85'400.-- | Fr. 105'000.-- |
| 4 enfants à charge | Fr. 99'400.-- | Fr. 119'000.-- |
| 5 enfants à charge | Fr. 113'400.-- | Fr. 133'000.-- |
| 6 enfants à charge | Fr. 127'400.-- | Fr. 147'000.-- |

Le formulaire "Demande de réduction des primes" doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit. La demande de réduction des primes doit être présentée **au plus tard le 31 août 2022**. La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

Le droit à la réduction naît au plus tôt le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg.

Un mémento est à votre disposition sur le lien :

https://www.caisseavsfr.ch/fileadmin/user_upload/user_upload/memento_rpi_2022_f.pdf.

Il ne donne qu'un aperçu des dispositions en vigueur. Seul les dispositions légales font foi pour le règlement de cas individuels.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à la Caisse cantonale de compensation AVS, case postale, 1762 Givisiez.

Hotline Français 026 426 77 00

E-Mail rpi@ecasfr.ch

Site internet www.caisseavsfr.ch/rpi

17. L'association REPER

Identité

REPER est une association fribourgeoise créée en 2006, issue de la fusion de la LIFAT et de RELEASE fondés respectivement en 1956 et 1972. Mandatée par le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, elle est reconnue d'utilité publique et bénéficie du soutien financier de la ville et du canton. Elle est libre de toute attache politique ou confessionnelle.



En réponse aux risques que présentent certains comportements, attitudes et consommations, REPER s'emploie à promouvoir le bien-être et une vie sociale harmonieuse pour chacun. En référence à une philosophie humaniste, elle contribue à développer l'estime et l'affirmation de soi, l'intégration et l'épanouissement de chaque personne et groupe. Le respect de la liberté, de la différence et du droit de la personne humaine à l'éducation et à la santé constitue la base fondamentale de notre travail.

Mission

REPER a pour buts de contribuer à la promotion de la santé et de développer toutes mesures utiles à la prévention des dépendances et des situations à risques. Elle s'adresse à un large public, tout en privilégiant son action auprès des jeunes.

Pour de plus amples informations :

<https://www.reper-fr.ch/>

Programme des ateliers écrans 2022

REPER communique le programme des ateliers écrans 2022. Ces derniers se dérouleront d'avril à juin à Fribourg et approfondiront divers thèmes tels que l'usage abusif, la découverte de l'activité des jeunes sur les réseaux sociaux ou encore la recherche de pistes éducatives. Il s'agit notamment de :



Workshop écrans pour les jeunes
"Quelques pistes pour bien gérer avec son smartphone"



Workshop écrans pour parents
"Le monde virtuel: entre passion et inquiétudes"

Cette année, un atelier invite parents et enfants à réfléchir à la mise en place d'une charte écrans à la maison.



Workshop écrans pour parents et enfants
"Créer un cadre favorable à une utilisation harmonieuse des écrans à la maison"

Retrouvez plus d'informations sur www.prevention-ecrans.ch.

18. Service des forêts

ForêtFribourg a lancé l'opération Robins des bois

La forêt remplit des fonctions essentielles pour l'homme et la nature. Avec le bois qu'elle produit chaque année, c'est aussi la source d'une matière première locale et renouvelable. Toutefois, elle est mise à mal par le réchauffement climatique, qui affaiblit certaines essences et accélère leur dépérissement. Elle doit être soutenue pour continuer à assumer ses fonctions. C'est ce que font les équipes forestières, soucieuses de procéder à une gestion durable de la forêt. Mais elle a besoin d'un plus large soutien.

C'est pourquoi ForêtFribourg, l'association des propriétaires forestiers du canton, a lancé la campagne Robins des bois en automne 2021. Sous le slogan « Rejoins les Robins des bois ! Valorisons le bois de nos forêts et agissons pour l'environnement », celle-ci vise à sensibiliser la population fribourgeoise au rôle essentiel que joue la forêt et au travail important des équipes forestières. Elle incite également les Fribourgeoises et Fribourgeois à se mobiliser pour la forêt, en rejoignant la communauté des Robins des bois.



Valorisons le bois de nos forêts et agissons pour l'environnement !

Les Robins des bois sont des habitantes et habitants du canton de Fribourg de tous horizons, sensibles à l'importance de la forêt. En rejoignant la communauté des Robins des bois, ils apportent leur soutien au travail réalisé par les équipes forestières et les propriétaires forestiers pour façonner une forêt à même de remplir ses quatre fonctions :

1. protéger le territoire des dangers naturels ;
2. produire une matière première neutre en CO₂ et renouvelable ;
3. être un réservoir important de biodiversité ;
4. offrir un espace d'accueil précieux pour la population.

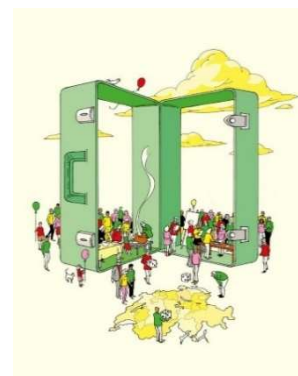
ForêtFribourg souhaite aussi valoriser le bois comme matériau. Utilisé pour la construction, il permet de stocker durablement du CO₂ ; utilisé pour le chauffage au lieu du mazout ou du gaz, il permet de réduire les émissions de CO₂.

Chaque habitante et habitant du canton de Fribourg est invité à montrer son intérêt pour la forêt en rejoignant la communauté des Robins des bois et ainsi soutenir une gestion durable de nos forêts ! A chaque nouvelle adhésion, les propriétaires forestiers planteront un arbre dans la région !

Inscriptions et informations sur : www.robins-des-bois.ch.

19. Information Ukraine

Ukraine : hébergement, démarches asile et bénévolat



Vous souhaitez accueillir une ou des personnes venant d'Ukraine chez vous ?

Vous pouvez vous rendre sur le site « Osons l'accueil » et remplir une demande de contact ou simplement remplir le formulaire en ligne¹. Vous serez ensuite contacté par ORS Service, mandaté par le canton, pour gérer notamment l'accueil, les questions administratives et le suivi dans les familles. Nous vous rendons attentifs qu'une telle démarche s'inscrit dans une certaine durée et nécessite un accompagnement.

Vous souhaitez mettre un hébergement à disposition ?

Pour mettre à disposition un logement (appartement, maison ou autres), merci de remplir le formulaire en ligne¹.

Vous souhaitez donner de votre temps ?

La carte du bénévolat dans le canton de Fribourg est consultable en ligne¹.

Vous souhaitez mettre vos compétences linguistiques à disposition ?

Pour mettre vos compétences linguistiques à disposition, il suffit de remplir le formulaire¹.

Vous pouvez aussi contacter les organisations suivantes :

- CARITAS Suisse – Se comprendre
- Coordination cantonale des cours de langues migrants Fribourg (COLAMIF)

Sous le site de l'Etat de Fribourg¹, vous trouverez toutes les informations utiles à savoir où s'adresser pour un hébergement, pour devenir famille d'accueil ou pour offrir du soutien.

¹ Lien du site internet

<https://www.fr.ch/vie-quotidienne/en-cas-de-difficultes/ukraine-hebergement-demarches-asile-et-benevolat>

20. La Gruyère se digitalise

La Gruyère se digitalise avec l'application iGruyère et souhaite offrir un nouvel instrument d'information innovant permettant d'améliorer la communication entre autorités et habitants. Avec les défis actuels, le manque de moyen de communication rapide pour échanger avec la population devient problématique.



L'app iGruyère

Plus besoin de rechercher l'information, laissez-la venir à vous.

- La déchetterie est fermée ?
- Un nouvel emploi à la commune ?
- Des nouveaux lieux de vaccination ?
- Des risques d'inondation ?
- La route est détournée ?

Recevez toutes les dernières informations communales grâce à iGruyère !

Téléchargez dès maintenant iGruyère !

App Store Google Play

C'est sous l'impulsion de Jobby Sàrl, une jeune entreprise menée par des étudiants gruériens, que la solution iGruyère a vu le jour.

L'Association Régionale de la Gruyère a coordonné la mise en place de cette application à disposition des communes et des principales institutions du district. Simple et rapide, cette application permet d'informer en temps réel sur des sujets d'actualité communale.

Fermeture exceptionnelle d'une route, d'un parking, changement d'horaire de la déchetterie, interdiction de faire des feux en forêts et bien plus encore !

En tout temps, vous serez informé(e) par notification.
Plus besoin de rechercher l'information, elle vient à vous!

Chaque commune et institution dispose de son propre canal de diffusion que vous pouvez ajouter à votre liste de canaux favoris.

Téléchargez-la dès maintenant !



21. Transports publics

20.264 Bulle - Estavannens - Grandvillard

Lundi–vendredi sauf fêtes générales

| → | 26401 | 26403 | 26405 | 26407 | 26409 | 26411 | 26413 | 26415 |
|------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Bulle, gare routière | ● 05 49 | ● 06 49 | ● 07 49 | ● 11 49 | ● 15 49 | ● 16 49 | ● 17 49 | ● 18 49 |
| Bulle, St-Denis | ● 05 51 | ● 06 51 | ● 07 51 | ● 11 51 | ● 15 51 | ● 16 51 | ● 17 51 | ● 18 51 |
| La Tour-de-Trême, Centre | ● 05 54 | ● 06 54 | ● 07 54 | ● 11 54 | ● 15 54 | ● 16 54 | ● 17 54 | ● 18 54 |
| La Tour-de-Trême, Le Cloalet | ● 05 55 | ● 06 55 | ● 07 55 | ● 11 55 | ● 15 55 | ● 16 55 | ● 17 55 | ● 18 55 |
| Epagny, Motel | ● 05 56 | ● 06 56 | ● 07 56 | ● 11 56 | ● 15 56 | ● 16 56 | ● 17 56 | ● 18 56 |
| Epagny, village | ● 05 57 | ● 06 57 | ● 07 57 | ● 11 57 | ● 15 57 | ● 16 57 | ● 17 57 | ● 18 57 |
| Enney, zone d'activités | ● 06 00 | ● 07 00 | ● 08 00 | ● 12 00 | ● 16 00 | ● 17 00 | ● 18 00 | ● 19 00 |
| Estavannens, Dessus | ● 06 01 | ● 07 01 | ● 08 01 | ● 12 01 | ● 16 01 | ● 17 01 | ● 18 01 | ● 19 01 |
| Estavannens, Dessous | ● 06 02 | ● 07 02 | ● 08 02 | ● 12 02 | ● 16 02 | ● 17 02 | ● 18 02 | ● 19 02 |
| Grandvillard, Lormo | ● 06 06 | ● 07 06 | ● 08 06 | ● 12 06 | ● 16 06 | ● 17 06 | ● 18 06 | ● 19 06 |
| Grandvillard, village | ● 06 11 | ● 07 11 | ● 08 11 | ● 12 11 | ● 16 11 | ● 17 11 | ● 18 11 | ● 19 11 |

20.264 Grandvillard - Estavannens - Bulle


Lundi–vendredi sauf fêtes générales

| ← | 26402 | 26404 | 26406 | 26408 | 26410 | 26412 | 26414 | 26416 |
|------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Grandvillard, village | ● 06 13 | ● 07 15 | ● 08 15 | ● 12 45 | ● 16 15 | ● 17 15 | ● 18 15 | ● 19 15 |
| Grandvillard, Lormo | ● 06 14 | ● 07 16 | ● 08 16 | ● 12 46 | ● 16 16 | ● 17 16 | ● 18 16 | ● 19 16 |
| Estavannens, Dessous | ● 06 19 | ● 07 21 | ● 08 21 | ● 12 51 | ● 16 21 | ● 17 21 | ● 18 21 | ● 19 21 |
| Estavannens, Dessus | ● 06 20 | ● 07 22 | ● 08 22 | ● 12 52 | ● 16 22 | ● 17 22 | ● 18 22 | ● 19 22 |
| Enney, zone d'activités | ● 06 22 | ● 07 24 | ● 08 24 | ● 12 54 | ● 16 24 | ● 17 24 | ● 18 24 | ● 19 24 |
| Epagny, village | ● 06 25 | ● 07 27 | ● 08 27 | ● 12 57 | ● 16 27 | ● 17 27 | ● 18 27 | ● 19 27 |
| Epagny, Motel | ● 06 26 | ● 07 28 | ● 08 28 | ● 12 58 | ● 16 28 | ● 17 28 | ● 18 28 | ● 19 28 |
| La Tour-de-Trême, Le Cloalet | ● 06 27 | ● 07 29 | ● 08 29 | ● 12 59 | ● 16 29 | ● 17 29 | ● 18 29 | ● 19 29 |
| La Tour-de-Trême, Centre | ● 06 29 | ● 07 31 | ● 08 31 | ● 13 01 | ● 16 31 | ● 17 31 | ● 18 31 | ● 19 31 |
| Bulle, St-Denis | ● 06 32 | ● 07 34 | ● 08 34 | ● 13 04 | ● 16 34 | ● 17 34 | ● 18 34 | ● 19 34 |
| Bulle, gare routière | ● 06 39 | ● 07 41 | ● 08 41 | ● 13 11 | ● 16 41 | ● 17 41 | ● 18 41 | ● 19 41 |

Explication des signes

→ Horaires dans le sens contraire, voir ci-après
 ← Horaires dans le sens contraire, voir ci-devant

● Heure de départ
 ● Arrivée

● Heure de départ
 Bus

Les fêtes générales sont: 25.12., 26.12., 1.1., 2.1., Vendredi saint, Lundi de Pâques, Ascension, Lundi de Pentecôte, 1.8.

20.266 Bulle - Montbovon

| | 26601 | 26603 | 26605 | | 26602 | 26604 | 26606 |
|-----------------------------|---------|-------------------|-------------------|-----------------------------|---------|-------------------|-------------------|
| → | | | | ← | | | |
| Bulle, gare routière | ● 21 30 | ● 23 00 10 | ● 00 00 11 | Montbovon, gare | ● 22 17 | ● 23 47 10 | ● 00 47 11 |
| Bulle, Place des Alpes | ● 21 31 | ● 23 01 | ● 00 01 | Lessoc, gare | ● 22 19 | ● 23 49 | ● 00 49 |
| Bulle, St-Denis | ● 21 32 | ● 23 02 | ● 00 02 | Albeuve, gare | ● 22 20 | ● 23 50 | ● 00 50 |
| Bulle, jardin Anglais | ● 21 32 | ● 23 02 | ● 00 02 | Neirivue, gare | ● 22 22 | ● 23 52 | ● 00 52 |
| La Tour-de-Trême, St-Michel | ● 21 33 | ● 23 03 | ● 00 03 | Villars-sous-Mont, gare | ● 22 24 | ● 23 54 | ● 00 54 |
| La Tour-de-Trême, Centre | ● 21 34 | ● 23 04 | ● 00 04 | Enney, village | ● 22 27 | ● 23 57 | ● 00 57 |
| La Tour-de-Trême, Ronclina | ● 21 35 | ● 23 05 | ● 00 05 | Epagny, Croix-Blanche | ● 22 30 | ● 00 00 | ● 01 00 |
| Le Pâquier-Montbarry, gare | ● 21 37 | ● 23 07 | ● 00 07 | Gruyères, gare | ● 22 32 | ● 00 02 | ● 01 02 |
| Gruyères, gare | ● 21 40 | ● 23 10 | ● 00 10 | Le Pâquier-Montbarry, gare | ● 22 35 | ● 00 05 | ● 01 05 |
| Epagny, Croix-Blanche | ● 21 42 | ● 23 12 | ● 00 12 | La Tour-de-Trême, Ronclina | ● 22 37 | ● 00 07 | ● 01 07 |
| Enney, zone d'activités | ● 21 44 | ● 23 14 | ● 00 14 | La Tour-de-Trême, Centre | ● 22 38 | ● 00 08 | ● 01 08 |
| Estavannens, Dessus | ● 21 46 | ● 23 16 | ● 00 16 | La Tour-de-Trême, St-Michel | ● 22 39 | ● 00 09 | ● 01 09 |
| Estavannens, Dessous | ● 21 47 | ● 23 17 | ● 00 17 | Bulle, jardin Anglais | ● 22 40 | ● 00 10 | ● 01 10 |
| Grandvillard, Lormo | ● 21 50 | ● 23 20 | ● 00 20 | Bulle, St-Denis | ● 22 41 | ● 00 11 | ● 01 11 |
| Grandvillard, village | ● 21 52 | ● 23 22 | ● 00 22 | Bulle, Place des Alpes | ● 22 41 | ● 00 11 | ● 01 11 |
| Villars-sous-Mont, gare | ● 21 56 | ● 23 26 | ● 00 26 | Bulle, gare routière | ● 22 46 | ● 00 16 10 | ● 01 16 11 |
| Neirivue, gare | ● 21 58 | ● 23 28 | ● 00 28 | | | | |
| Albeuve, gare | ● 22 00 | ● 23 30 | ● 00 30 | | | | |
| Montbovon, gare | ● 22 07 | ● 23 37 10 | ● 00 37 11 | | | | |

Explication des signes

10 ① – ④, ⑦ ainsi que 25.12., 1.1., 15.4.**11** ③ – ⑥

① Lundi

④ Jeudi

③ Vendredi

④ Samedi

⑦ Dimanche

→ Horaires dans le sens contraire, voir ci-après

← Horaires dans le sens contraire, voir ci-devant

● Heure de départ

● Arrivée

● Heure de départ

Bus

Les fêtes générales sont: 25.12., 26.12., 1.1., 2.1., Vendredi saint, Lundi de Pâques, Ascension, Lundi de Pentecôte, 1.8.

Travaux sur la ligne entre Bulle et Montbovon

Interruption totale du trafic ferroviaire

Le trafic ferroviaire est totalement interrompu jusqu'au 25 juin 2022. Des bus de remplacement circulent entre Bulle (gare routière quai 17) et Montbovon.

Attention aux éventuels changements d'horaire.

22. Cartes journalières "Commune"

Deux cartes journalières sont à disposition auprès de la Cafétéria du Home de la Vallée de l'Intyamou, à Villars-sous-Mont. Le prix est fixé à **CHF 45.00 par jour et par unité**. Ces cartes permettent de voyager sur les réseaux CFF, TPF et autres compagnies de transport.

Réservation par téléphone :

Tous les jours, de 10h00 à 10h50 et de 11h20 à 17h45, au 026 928 44 45.

Vérifier la disponibilité des billets par commune et par date :

<http://www.sugarcube.ch/agflexi>





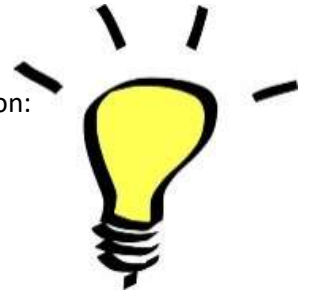
23. Site internet

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site www.grandvillard.ch

Vous y trouverez de nombreuses informations!

Marche à suivre pour vous **abonner aux actualités** au fur et à mesure de leur publication:

- ouvrir le site www.grandvillard.ch ;
- se rendre en bas à droite de la page d'accueil ;
- entrer une adresse e-mail valable et valider en cliquant sur "Je m'abonne".



The screenshot shows the homepage of the Grandvillard website. At the top, there is a navigation bar with a 'MAP' button and a search field. The main content area is divided into several sections:

- ACTUALITÉS**: A list of recent news items, including 'Subside de formation', 'Réduction des primes d'assurance-maladie 2018', and 'Mise à l'enquête publique du 28 octobre au 9 novembre 2018'.
- COMMUNE de Grandvillard, Bienvenue sur notre site internet!**: A central banner with a mountain background.
- Orientation par thèmes**: A grid of links categorized into 'COMMUNE', 'VIE LOCALE', 'ADMINISTRATION', 'SERVICES', 'AFFAIRES SOCIALES', and 'GUICHET VIRTUEL'.
- ADMINISTRATION COMMUNALE**: Contact information for the commune, including the address (Rue St-Jacques 8), phone numbers, and email.
- LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS**: A calendar view showing upcoming events for the month of November, such as 'Journées Société de Tir - Soirée des réu...' and '20:00 FC Haute-Gruyère - Loto à Pringy'.
- LIENS**: A list of links to various services and organizations, including 'COMMUNES VOISINES', 'ECOLES', 'MEDIA', 'PRATIQUE', 'SITES OFFICIELS', and 'TOURISME'.
- Défibrillateur cardiaque et services des urgences**: A section providing information about the location of the defibrillator and emergency services.

At the bottom of the page, there is a footer with four main sections:

- ADMINISTRATION COMMUNALE**: Address and contact details.
- TÉLÉPHONE ET FAX**: A table of phone and fax numbers for different departments.
- HEURES D'OUVERTURE**: A table showing the opening hours for different days of the week.
- ABONNEZ-VOUS À NOS ACTUALITÉS**: A subscription form with an email input field and a 'JE M'ABONNE!' button, which is circled in red in the image.

